



Communiqué de presse
Information réglementée
2 avril 2020 (08.00 CEST)
Information privilégiée

Information réglementée, Louvain, 2 avril 2020 (08.00 CEST)

KBC Ancora ne distribue pas de dividende pour l'exercice 2019/2020

Le Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, l'administrateur statutaire de KBC Ancora, a décidé de ne pas distribuer d'acompte sur dividende pour l'exercice 2019/2020 ni de proposer un dividende final.

Cette décision suit l'annonce par KBC Groupe de son retrait de sa proposition de distribuer un dividende final pour l'exercice 2019 et d'annuler le rachat d'actions propres programmé. Elle reflète le choix de l'administrateur statutaire, comme KBC Groupe, d'adopter une approche prudente dans les circonstances exceptionnelles que nous connaissons actuellement.

Avec cette nouvelle proposition, KBC Ancora s'écarte de ce qui avait été annoncé dans son communiqué de presse du 31 janvier 2020. Il y était indiqué que KBC Ancora avait l'intention de verser un acompte sur dividende de 90% du résultat récurrent disponible pour distribution le 11 juin 2020 (i.e. après ajustement pour les éventuels résultats exceptionnels et après prélèvement obligatoire de la réserve légale).

Etant donné que KBC Groupe a distribué un acompte sur dividende en novembre 2019 de 1,00 euro par action, KBC Ancora terminera l'exercice 2019/2020 avec un résultat positif d'environ 60 millions d'euros, sous réserve d'autres circonstances imprévues.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale en octobre 2020 d'affecter 5% du résultat à la réserve légale et le solde aux réserves disponibles.

En conséquence, la situation de trésorerie de KBC Ancora au 30.6.2020 devrait être d'environ 61 millions d'euros. KBC Ancora dispose ainsi d'une réserve de liquidités qui peut être utilisée pour faire face à ses futures obligations financières.

Franky Depickere, administrateur délégué, explique les circonstances exceptionnelles d'aujourd'hui : « La pandémie de Covid-19 représente un énorme défi tant sur le plan humain que sur le plan économique. Son impact économique est actuellement difficile à évaluer, mais il devrait être sensiblement négatif. Comme toujours, nous adoptons une approche prudente et prévoyons une réserve de liquidités pour surmonter cette période difficile. Je tiens à remercier expressément nos stakeholders pour leur confiance et à souhaiter à tous une bonne santé en premier lieu. »

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité du sociétariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.



Communiqué de presse
Information réglementée
2 avril 2020 (08.00 CEST)
Information privilégiée

Calendrier financier :

28 août 2020

29 septembre 2020 (17.40 CEST)

30 octobre 2020

Communiqué annuel exercice 2019/2020

Rapport annuel 2019/2020 disponible

Assemblée Générale

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans

tél. : +32 (0)16 27 96 72

e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be